



L'assurance maladie pour animaux

Saviez-vous qu'il existe des assurances couvrant les soins de santé des animaux de compagnie? Tout comme pour leurs propriétaires humains, les chiens et les chats peuvent bénéficier de régimes d'assurance leur permettant de recevoir des soins médicaux. Nous savons tous qu'il n'existe aucune assurance miracle, mais j'espère que les renseignements suivants vous éclaireront sur le sujet...

Un régime d'assurance maladie pour les animaux permet, en échange de paiements mensuels, de recevoir des services vétérinaires qui sont remboursés en grande partie par la compagnie d'assurance. Ces régimes sont très semblables à ceux offerts par les employeurs pour couvrir les frais de santé de leurs employés, et différents plans sont disponibles selon les moyens de chacun. L'objectif de tels régimes d'assurance est d'éviter les surprises lorsque survient un accident (blessure par voiture, abcès de morsure, fracture, poils de porc-épic...) ou une maladie (infection, blocage urinaire, otites, arthrose, cancer...). Les régimes les moins coûteux couvrent moins de conditions, et les régimes les plus dispendieux couvrent presque tout... Pas de secret là-dedans!

Comme condition d'acceptation, il faut qu'il y ait un examen effectué par le vétérinaire sur l'animal, et ce préalablement à l'entrée en vigueur de la police d'assurance. Si des anomalies sont détectées à ce moment, il est probable qu'il y aura une exclusion pour cette condition. Par exemple, si votre Labrador a eu un diagnostic de dysplasie à l'âge de 2 ans avant l'entrée en vigueur de l'assurance, les soins relatifs à cette maladie ne seront pas couverts. Par contre, si votre chiot Labrador est déjà sur un plan d'assurance au moment du diagnostic de dysplasie, les frais de diagnostic et de traitements chirurgicaux et médicaux par la suite seront couverts en grande partie. Ceux qui ont de tels animaux savent que les frais déboursés sont très substantiels!

Dans notre région, nous voyons beaucoup de chiens de grande taille tels le Bouvier Bernois, le Labrador, le Golden Retriever ou le Grand Danois. Nous savons que ces chiens présentent souvent des pathologies variées, allant des allergies aux otites, en passant par les problèmes de croissance tels la dysplasie de la hanche ou du coude. En outre, la population d'animaux que nous soignons est de plus en plus âgée, et ces patients sont vus assez fréquemment pour des masses cancéreuses, de l'arthrose ou des problèmes dentaires. Pour les propriétaires de tels animaux, la somme des frais vétérinaires qu'ils déboursent au fil des années est souvent très importante. Il arrive souvent que l'euthanasie soit la seule option financièrement acceptable pour un propriétaire dont l'animal subit un grave accident ou est diagnostiqué pour une maladie guérissable mais dont les traitements sont trop chers. L'assurance maladie permettrait dans ces situations de sauver l'animal tout en respectant le budget de son propriétaire.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire!

Dr Simon Lachance, mv
Tél.: 224-4460
2906, Curé Labelle, Prévost
www.hopitalveterinaire.com



Plusieurs personnes sont restées pour la remise des médailles et, pourquoi pas, un hot-dog ou deux.

– Suite de la page 1

Marche 1 km

- médaille d'or : William Gagné
- médaille d'argent : Océane Gagné
- médaille de bronze : Christian Gagné

Marche 5,5 km

- médaille d'or : Joanie Laroche

- médaille d'argent : Caroline Roy
- médaille de bronze : Léola Gorr

Course 5 km :

- médaille d'or : Marc-André Larose
- médaille d'argent : Nicolas LaMadeleine
- médaille de bronze : Caroline Dupuis

Course 11 km

- médaille d'or : Réjean Bourgouin
- médaille d'argent : Robert Vézina
- médaille de bronze : Sylvain Laroche

L'événement s'est soldé par une fête et a permis quelques doléances dans le creux d'une oreille attentive



Photo: Stéphane Parent

Un sentiment de fierté, une médaille de bronze à partager, quelques moments de vérité... Le maire de Prévost félicite Mademoiselle Léola Gorr pour sa participation au 5,5 km.

pour des projets futurs : un skate parc peut-être, une salle de billard le 18 juin, une méga fête le 29 juillet et pourquoi pas un café-théâtre entre amis.

Programme d'échange jeunesse

Familles d'accueil recherchées

Provenant de deux organismes d'échange interculturel différents, près de 130 jeunes provenant des quatre coins de la planète arriveront dans les Laurentides en septembre afin de participer à un programme d'échange et de découvertes de notre culture.

Jeunesse Canada Monde

Cet organisme est à la recherche de familles intéressées à héberger deux jeunes, l'un du Canada l'autre du Brésil, pour une durée d'environ trois mois. Ils permettront en tout à 18 jeunes de s'intégrer à la vie quotidienne d'une famille du coin et surtout de participer au développement de la région en s'impliquant bénévolement dans des milieux de travail de la municipalité de Saint-

Jérôme. L'organisme espère aussi permettre aux familles d'accueils de découvrir le Brésil par l'intermédiaire de ces jeunes.

AFS Interculture Canada

Dans ce cas-ci, les familles des Laurentides sont encore sollicitées pour accueillir environ 110 jeunes de 15 à 18 ans provenant de 32 pays. Ils viendront passer toute une année au Québec afin d'apprendre

notre langue, d'étudier à l'école du quartier et de prendre part à la vie quotidienne des familles. De plus, l'organisme aimerait donner l'opportunité à ces étudiants du monde de découvrir la région des Laurentides en profitant de l'abondance de ses attraits touristiques et de ses activités culturelles et sportives. Depuis sa création, cet organisme reconnu d'intérêt public par les Nations unies vise la construction d'un monde plus juste et équitable en offrant ces programmes d'apprentissage interculturel.

Dès septembre, les Laurentides seront une porte d'accès pour le

monde vers le Canada. C'est donc une opportunité pour les gens de la région d'entrer en contact avec des cultures de partout à travers le monde tout en restant chez soi et de permettre à des jeunes de voyager.

Pour plus d'information :

Jeunesse Canada Monde
Marie-Hélène Forest
Superviseuse de projet
(450) 712-8191
AFS Interculture Canada
François Goyette
(450) 979-5868 ou
Ingrid Roussin
Au bureau AFS au 1-800-361-7248, poste 231

Été 2005 – Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal !

Club Ado Média

Demandez Roxane
Tél.: (450) 224-2794
clubadomedia@journaldeprevost.ca

- Inscriptions limitées
- Frais rattachés à certaines activités

Cet été, le Journal de Prévost offre la possibilité aux jeunes de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs de 11 à 16 ans de vivre une expérience unique.

En t'inscrivant au Club Ado Média, il te sera possible de participer à plusieurs aspects de la production d'un journal tels que :

- Le journalisme
- La photographie
- La bande dessinée

Et de couvrir les thèmes et les événements qui te passionnent tels que :

- Les sports
- La culture
- Les domaines artistiques
- L'environnement, etc.

Au cours de l'été, le Journal de Prévost accueillera les jeunes journalistes en herbe par groupe de 3 à 5 à raison de deux fois par semaine afin de les accompagner dans le processus de production d'un journal. Les sujets d'articles seront en grande partie choisis en fonction des intérêts spécifiques à chacun, mais un grand nombre de sujets originaux seront proposés pour permettre de découvrir les attraits de la région. Que ce soit pour la rencontre de sculpteurs, de musiciens, de chiens bergers, la visite d'un centre pour les oiseaux blessés, d'un avion de bois ou d'une imprimerie, les jeunes pourront connaître le métier de journaliste tout en s'amusant.

Journal de Prévost

www.journaldeprevost.ca

Mission :
Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 13, Prévost, Qc, JOR 1T0
Tél.: 450 602-2794
Télé.: 450 224-1548

Fondateur :
Jean Laurin
Rédacteur en chef et directeur technique :
Michel Fortier
redaction@journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs :
M. Benoît Guérin, président
M. Michel Fortier, trésorier
M. Yvan Gladu
M. Élie Laroche
Mme Lucile Leduc
Mme Louise Hamelin
Mme Annie Depont
M. Stéphane Parent
M. André Morin

Révision des textes :
Lucile D. Leduc, Yvan Gladu, Yves Deslauriers, Solange Trudel, Louise Hamelin, Marc-André Morin, Benoît Guérin et Raphaëlle Chaumont.

Infographie :
Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :
Fernande Gauthier,
Tél.: 450 224-1651
Cell.: 450-530-0812
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :
Transcontinental Impression

Tirage : 8 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert